

## **Communiqué FFTA du samedi 11 avril 2020 à 11:30**

Réuni ce mercredi 8 avril en visioconférence, le Comité Directeur de la FFTA a fait le point sur la crise actuelle de Covid-19. Le Président, Jean-Michel Cléroy s'est ensuite entretenu ce vendredi sur les différents sujets avec les présidents des différents Comités Régionaux de la Métropole et des DOM-TOM. Plusieurs changements ont été annoncés :

### **Prolongation de la suspension des activités**

Du fait du manque de visibilité sur la date de fin du confinement et les conditions de reprise, le Comité Directeur a décidé à l'unanimité de prolonger la suspension des activités jusqu'à l'autorisation de regroupement après la fin du confinement. Les clubs pourront reprendre leurs activités en fonction des autorisations locales.

### **Championnat de France de Tir Beursault**

En raison de l'annulation du Bouquet de Gisors, étape importante dans la qualification pour nombre de départements et d'une saison tronquée et du retrait de la candidature de la Compagnie de Provins, organisatrice du championnat, le championnat de France de Tir Beursault 2020 est annulé.

### **Autres disciplines**

Les décisions relatives au championnat de France de Tir en Campagne et de Tir à l'Arc Extérieur seront prises au plus tard le 11 mai 2020 en concertation avec les organisateurs. Pour le 3D, tout dépendra de la date de reprise pour que la saison soit significative.

### **Trophée des Mixtes**

Outils promotionnel participant à l'animation des clubs, un report du Trophée des mixtes, initialement prévu les 27 et 28 juin 2020 est à l'étude. Différentes études sont en cours. La décision sera prise le 11 mai 2020 au plus tard.

### **Arbitres**

La date de l'examen d'arbitre fédéral est repoussée à la reprise des activités.

Le statut d'arbitre formateur est prolongé jusqu'au 31 décembre 2020. Une formation continue sera proposée en fin d'année, la formation initiale est repoussée en 2021.

Les arbitres fédéraux conserveront leur statut d'activité pour la saison 2021. La saison 2020 ne sera pas prise en compte.

### **Formations**

Pour les entraîneurs concernés par le suivi d'une formation continue en 2020, le Comité directeur décide à l'unanimité du report de la date de validité du statut de cadre « actif » jusqu'au 31 août 2021.

Pour l'entraîneur Fédéral, les Comités Régionaux peuvent organiser des sessions d'examens jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard.

### **Campagne de labellisation des clubs**

La nouvelle campagne de labels qui devait débuter au 1er septembre 2020 prenait en compte la saison en cours, largement amputée. La rentrée de septembre sera une période difficile pour les clubs et nos dirigeants, peu enclins à constituer des dossiers. Les labels existants sont prorogés jusqu'au 31 août 2021. La prochaine campagne de labels débutera au 1er septembre 2021.

### **Assemblée Générale ordinaire et électorale**

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de conserver la date initiale du 12 décembre 2020 pour organiser les 2 assemblées, sauf disposition réglementaire contraire imposée par l'État.

**La protection de la santé de nos licenciés reste la priorité du comité directeur.**

**Nous n'avons pas souhaité annuler l'ensemble de la saison, afin de garantir une reprise des activités en fonction des directives du gouvernement. Les décisions sont prises en concertation avec les organisateurs des manifestations nationales.**

*Jean-Michel Cleroy - Président de la FFTA*

